

Challenge covoiturage inter-entreprise ZIPLO/ZIMEYSA Entreprises et collaborateurs de la région genevoise se mobilisent

Du 11 au 15 novembre 2013, 20 entreprises et 470 collaborateurs des zones industrielles de Plan-les-Ouates (ZIPLO) et de Meyrin-Satigny (ZIMEYSA) s'alignaient au départ d'un premier challenge covoiturage inter-entreprise. Avec une majorité de collaborateurs domiciliés loin de ces pôles d'emploi, le covoiturage reste une des principales pistes de réduction du trafic individuel motorisé, en parallèle à des services de navettes. A la clé de cette action qui visait à mobiliser aussi bien les collaborateurs que les entreprises, une année d'essence gratuite pour l'équipe gagnante, des bons pour les 250 premiers inscrits et un prix pour les petites, moyennes et grandes entreprises affichant le plus haut pourcentage de covoitureurs. Patek Philippe, Covance, Zimmer Surgical et Stragen Pharma se sont chacune distinguées dans leur catégorie. L'opération est avant tout un succès pour le nouveau public touché à cette occasion en dehors du cercle des entreprises participant déjà au plan de mobilité et qu'il s'agira de fidéliser. Le constat est partagé du côté de l'Arc jurassien, qui relevait le même défi, et dont les résultats seront présentés en conférence de presse le 9 décembre prochain. (Langue: fr)

Pour plus d'informations:

Plan de mobilité inter-entreprise de la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Plan de mobilité inter-entreprise de la zone industrielle de Meyrin-Satigny

Www.zimeysa.ch

Projet de covoiturage dans l'Arc jurassien

www.covoiturage-arcjurassien.com

Wettbewerb für Fahrgemeinschaften in Arealen ZIPLO/ZIMEYSA Unternehmen & Mitarbeitende der Region Genf rücken zusammen

Vom 11. bis 15. November 2013 haben 20 Unternehmen und 470 Mitarbeitende der Industriezonen Plan-les-Ouates (ZIPLO) und Meyrin-Satigny (ZIMEYSA) am ersten zwischenbetrieblichen Wettbewerb zur Förderung von Fahrgemeinschaften teil genommen. Da die Mehrheit der Mitarbeitenden in einen weiten Arbeitsweg haben, stellen Fahrgemeinschaften neben Shuttle-Bussen den wichtigsten Ansatz zur Reduktion des motorisierten Individualverkehrs dar. Ziel war es, sowohl die Unternehmen als auch die Mitarbeitenden zur Teilnahme zu bewegen. Das Gewinnerteam gewann ein Jahr gratis Benzin, die ersten 250 Teilnehmenden erhielten Gutscheine und die kleinen, mittleren und grossen Unternehmen mit dem höchsten Fahrgemeinschaften-Anteil wurden ausgezeichnet. Patek Philippe, Covance, Zimmer Surgical und Stragen Pharma gewannen in ihrer Kategorie. Mit der Aktion konnten Mitarbeitende aus Unternehmen angesprochen werden, die sonst nicht am Mobilitätsmanagement teilnehmen und dafür sensibilisiert werden sollen. Diese Ansicht teilt man auch im Arc Jurassien, wo das Projekt im Rahmen einer Pressekonferenz am 9.12. präsentiert wird. (Sprache: fr)

Weitere Informationen:

Zwischenbetriebliches Mobilitätsmanagement der Industriezone Plan-les-Ouates

Zwischenbetriebliches Mobilitätsmanagement der Industriezone Meyrin-Satigny

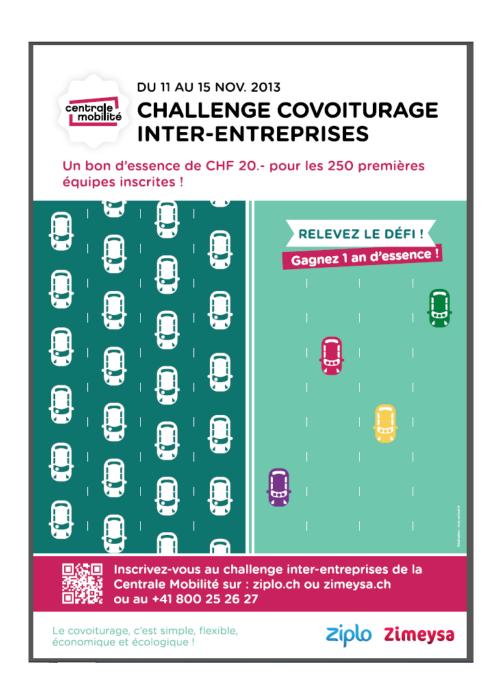
Projekt für Fahrgemeinschaften im Arc Jurassien

www.covoiturage-arcjurassien.com

03.12.2013

Mobilservice Rédaction francophone | Zoé Dardel Contact: redaction@mobilservice.ch

Challenge covoiturage inter-entreprise ZIPLO/ZIMEYSA Novembre 2013



Auteurs:

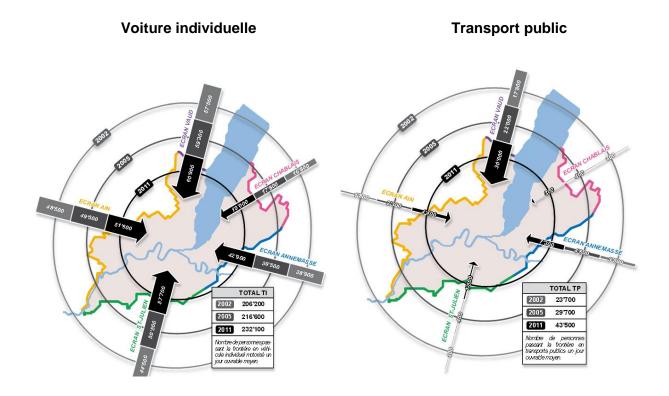
Giorgio Giovannini, directeur associé Mobilidée Sandra Brazzini, cheffe de projet Mobilidée Tristan Neri, chargé de mission Mobilidée



Contenu

Elé	men	s contextuels	. 3
	1.	Contexte de la ZIPLO et de la ZIMEYSA	. 3
	2.	Principe et objectifs du challenge covoiturage	. 4
	3.	Déroulement du challenge covoiturage	. 5
Rer	marq	ues et résultats globaux	. 7
	1.	Appréciation globale	. 7
	2.	Bilan du challenge et de la campagne de communication	. 7
	3.	Résultats du challenge et suite donnée	. 8
	Les	entreprises gagnantes sont les suivantes :	. 8
Cor	npte	rendu par entreprise	. 9
	1.	Animations en entreprise	. 9
	2.	Distribution de matériel en entreprise.	11

Eléments contextuels



Evolution des flux entrant dans le canton par écran

1. Contexte de la ZIPLO et de la ZIMEYSA

La **zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPLO)** compte 330 entreprises pour près de 9'000 collaborateurs. Elle se caractérise par une multitude de petites entreprises et quelques grandes entreprises.

Les collaborateurs sont à près de 70% des frontaliers. La distance moyenne de parcours entre le domicile et le travail est importante et représente une durée moyenne de 40 min. On constate par ailleurs une forte concentration des domiciles des collaborateurs autour de quelques axes ou agglomérations (agglomération d'Annecy, Annemasse et vallée de l'Arve, axe Nyon-Gland-Morges, en particulier).

Dans ce contexte, le covoiturage reste la mesure la plus pertinente à proposer aux collaborateurs de la ZIPLO comme alternative à la voiture individuelle pour venir travailler.

Il est connu, par expérience et selon diverses études, que pour une personne inscrite à une plateforme de covoiturage, 5 à 7 personnes covoiturent de manière spontanée (c'est-à-dire que les personnes s'organisent elles-mêmes avec des collègues, des voisins ou toute autre personne de leur entourage).

A la ZIPLO, selon les différentes enquêtes menées dans la zone, le covoiturage est déjà pratiqué par un nombre important de collaborateurs. Mais toujours d'après ces résultats, il reste encore une large marge de progression de cette pratique.

Aussi, afin de mieux connaitre ces covoitureurs spontanés et de stimuler la pratique du covoiturage dans la zone, il a été décidé de réaliser un challenge covoiturage mettant en « concurrence » les entreprises de la ZIPLO et celles de la ZIMEYSA.

La zone industrielle de Meyrin-Satigny (ZIMEYSA) compte quant à elle près de 10'000 collaborateurs, pour plus de 500 entreprises.

Les principaux axes de provenance des collaborateurs sont, selon une enquête réalisée pour des navettes, le pays de Gex, Bellegarde et Saint Julien-en-genevois.

Par ailleurs, une enquête de satisfaction menée en 2011 auprès des entreprises de la zone avait notamment mis en lumière que le stationnement est un motif important d'insatisfaction des entreprises (manque de places, livraisons problématiques, manque de stationnement deux roues, etc.).

Au regard de ces éléments, le covoiturage est une alternative intéressante et pertinente. Aussi, tout comme pour la ZIPLO, le challenge covoiturage est un excellent moyen de stimuler cette pratique auprès des collaborateurs.

2. Principe et objectifs du challenge covoiturage

Dans le cadre de la mission de la Centrale Mobilité, consistant à contenir le trafic automobile et à proposer des alternatives de déplacement à la voiture individuelle, toute une campagne de communication a été mise en place autour de ce challenge covoiturage.

Ce challenge consistait à ce que des équipes s'inscrivent et s'engagent à covoiturer sur une semaine, en l'occurrence du **11 au 15 Novembre 2013**. Ce challenge a été organisé sur la ZIPLO et la ZIMEYSA, mettant en « concurrence » les 2 zones industrielles.

Afin de stimuler les inscriptions au challenge, des bons de CHF 20.- étaient attribués aux 250^{ères} équipes inscrites.

Le **prix final** pour une équipe tirée au sort parmi les inscrits était une année d'essence gratuite, sous forme d'un bon d'une valeur de CHF 3'000.-

Parallèlement, les entreprises ont également été incitées à participer en promouvant en interne le challenge. Les entreprises ayant le plus grand % de covoitureurs (Vs. le nombre total de collaborateurs) reçoivent un prix. 3 catégories d'entreprises ont été créées afin de ne pas pénaliser les plus petites :

- Moins de 50 collaborateurs
- De 51 à 299 collaborateurs
- Plus de 300 collaborateurs

Une entreprise par catégorie a été désignée gagnante. Seules les entreprises ayant signée la charte d'engagement pour une mobilité durable pouvaient participer au challenge et potentiellement gagner un prix.

L'objectif du challenge covoiturage inter-entreprises était de :

- stimuler la pratique du covoiturage au sein des entreprises des 2 zones industrielles,
- impliquer et accompagner les entreprises dans leurs efforts en faveur de cette pratique,
- et enfin, mieux connaitre les covoitureurs actuels.

Le challenge s'adressait aux personnes réticentes à cette pratique et était un moyen de tester « sans engagement » le covoiturage. Il ciblait également les collaborateurs faisant déjà du covoiturage qui ne sont pas inscrits sur une plateforme de covoiturage.

Le but pour la Centrale Mobilité était ainsi de recenser ces covoitureurs potentiels et « spontanés » afin de pouvoir les suivre, leur proposer des services complémentaires (dépannage, équipier en plus, remplacement etc...) et surtout démultiplier les possibilités de covoiturage dans les 2 zones industrielles en ayant un panel d'inscrits plus important.

3. Déroulement du challenge covoiturage

Dès la fin Septembre, les entreprises partenaires ont été mises au courant de l'organisation du challenge covoiturage et ont été contactées pour déployer la campagne de communication au sein de leurs entreprises.

Les **inscriptions** étaient ouvertes du 1^{er} octobre au 08 novembre 2013, et pouvaient se faire en :

- Appelant la Centrale Mobilité
- Via un formulaire d'inscription directement sur les sites ziplo.ch et zimeysa.ch
- En envoyant une demande par email

Durant toute cette période, une **large campagne de communication** et de promotion a été réalisée auprès des collaborateurs des 2 zones industrielles.

Les supports de communication à disposition étaient :

- Des dépliants explicatifs avec bulletin d'inscription
- Des affiches
- Des sets de table
- Une nouvelle page consacrée au challenge intégrée aux sites ziplo.ch et zimeysa.ch
- Un email « tout prêt » à envoyer aux collaborateurs par les répondants mobilité

Parallèlement, il était proposé aux entreprises des **stands d'informations** tenus par le personnel de la Centrale Mobilité. Ces stands étaient généralement organisés sur les temps de pause du midi, à l'entrée des bâtiments ou dans les coins de pause, cafeterias, restaurants d'entreprises.

Le personnel de la centrale pouvait à cette occasion promouvoir les services de la Centrale auprès des collaborateurs, répondre à leurs questions, prendre les inscriptions au challenge.

Cette campagne de communication a donc permis également de faire un rappel sur les prestations existantes (covoiturage, navette, vélos électriques, abonnement UNIRESO à tarif préférentiel).

Enfin, une **conférence de presse** s'est tenue le 10 octobre en centre-ville de Genève, en présence des 2 conseillers administratifs de Plan-les-Ouates et de Meyrin, afin de lancer officiellement le challenge.

2 articles de presse (Dauphiné Libéré et Tribune de Genève) et 3 émissions de radio ont relayé cette information.



Dépliant explicatif avec bulletin d'inscription.

Remarques et résultats globaux

1. Appréciation globale

Cette opération a dans l'ensemble été accueillie favorablement par les entreprises et partenaires. De nombreux échos nous sont parvenus en nous félicitant de cette initiative.

Concernant les stands, l'équipe de la Centrale mobilité a reçu un bon accueil de la part de tous les répondants mobilité, qui ont parfois même proposé des repas gratuits à nos conseillers. Les animations ont dans l'ensemble bien fonctionné.

Il ressort de cette campagne que la diffusion de l'information en amont avec le-la répondant-e mobilité est primordiale pour que l'impact de la campagne soit optimal dans l'entreprise. Plus la communication est faite en avance auprès de tous les collaborateurs, plus ceux-ci sont réceptifs au message et à l'animation réalisée par le personnel de la Centrale Mobilité.

Dans l'ensemble, il existe encore de nombreux préjugés sur le covoiturage que les collaborateurs perçoivent avant tout comme une contrainte. L'aspect occasionnel, flexible, solution de dépannage n'est pas encore entré dans les esprits.

De ce fait, tenir des stands dans les entreprises permet d'aller à la rencontre des collaborateurs, de pouvoir expliquer ces aspects du covoiturage et « dédramatiser » cette pratique. Les collaborateurs sont également plus enclins à s'interroger sur leur mobilité et à poser des questions lorsqu'elles sont en présence de notre personnel de la Centrale.

2. Bilan du challenge et de la campagne de communication

Quelques résultats chiffrés sur cette campagne de communication :

- Plus de 6'300 collaborateurs touchés à la ZIPLO, 2'700 à la ZIMEYSA, soit 9'000 au global
- Près de 3'000 livrets explicatifs avec bulletin d'inscription distribués (2'350 à la ZIPLO, 580 à la ZIMEYSA)
- 65 affiches apposées dans les entreprises et restaurants de la ZIPLO et au centre commercial Migros ; 26 à la ZIMEYSA
- 430 sets de table disposés dans les restaurants de la ZIPLO, 700 à la ZIMEYSA
- 11 journées d'animation (9 à la ZIPLO et 2 à la ZIMEYSA) dans les halls, restaurants ou cafeterias d'entreprises.

Au final, 124 équipes à la ZIPLO et 52 équipes à la ZIMEYSA se sont inscrites au challenge covoiturage, soit **470 personnes** au total.

20 entreprises ont participé au challenge : 15 à la ZIPLO et 5 à la ZIMEYSA.

Ces résultats sont satisfaisants pour une 1 ere édition, et ce à plusieurs titres :

- le nombre de nouveaux inscrits (non déjà répertoriés sur notre plateforme de covoiturage)
 est élevé.
- des collaborateurs d'entreprises n'ayant pas signé la charte pour une mobilité durable, ont participé au challenge.

Notre campagne de communication a donc sensibilisé des collaborateurs au-delà de notre « périmètre d'influence » (cad les entreprises participantes à la démarche) et fut attractive.

Par ailleurs, ce challenge a permis de montrer l'ampleur du potentiel de covoiturage dans les 2 zones industrielles. Les stands ont contribué à développer la prise de conscience (de la part des collaborateurs comme des entreprises) de ces problématiques liées à la mobilité et les solutions alternatives existantes.

Les enseignements de cette campagne sont que ces animations sont indispensables pour soutenir la communication faite via la distribution de supports « papier ». Enfin, il faut sans cesse rappeler les alternatives de mobilité durable qui s'offrent aux collaborateurs, et les prestations offertes par la Centrale Mobilité.

Il est à noter à ce propos que les entreprises gagnantes sont celles ou des stands d'information ont été réalisés.

3. Résultats du challenge et suite donnée

Les entreprises gagnantes sont les suivantes :

- Catégorie + de 300 collaborateurs : Patek Philippe et Covance ex-aequo
- Catégorie de 51 à 299 collaborateurs : Zimmer Surgical
- Catégorie de de 50 collaborateurs : Stragen Pharma

L'équipe gagnante est une équipe de l'entreprise Campus Genevois de Haute Horlogerie, sise à la ZIMEYSA.

La **suite donnée** au challenge sera de recontacter tous les participants afin de savoir ce qu'ils ont pensé du challenge et les inciter à s'inscrire sur la plateforme de covoiturage de la Centrale Mobilité. Il s'agit ainsi de les soutenir dans leur pratique et leur proposer un service complémentaire : suivi des personnes, aide à la mise en relation, dépannage, remplaçant pendant les vacances ou absences etc.

Au vu de ces résultats encourageants, nous pensons reconduire ce type d'opération à l'automne prochain.

Compte rendu par entreprise

1. Animations en entreprise

Covance, le 10.10.13 :

Répondant Mobilité : M. Bertrand Jaton

Nombre de collaborateurs : 530

<u>Communication préalable :</u> Mail destiné à tous les collaborateurs, distribution de livrets explicatifs en interne, affiches

Lors de la tenue de stand, le personnel de la Centrale Mobilité a constaté que les collaborateurs étaient bien informés de cette opération et certains étaient même déjà inscrits (via le formulaire en ligne). Les collaborateurs en ont profité pour poser des questions sur les autres prestations (Grand Compte Unireso, vélos).

Patek (PP5), les 14 et 15.10.13 :

Répondant Mobilité : M. Molinari et M. Dos Reis

Nombre de collaborateurs : 1'600

<u>Communication préalable :</u> Mail destiné à tous les collaborateurs, distribution de livrets explicatifs, apposition d'affiches

Accueil agréable. Les collaborateurs étaient bien informés du Challenge. Le répondant mobilité avait mis une urne pour récolter les bulletins d'inscriptions, ce qui a facilité le processus et plusieurs inscriptions ont ainsi pu être faites sur place. Les collaborateurs ont demandé plusieurs fois des précisions quant aux prix, au tirage au sort et au processus d'inscription.

Les collaborateurs se sont renseignés à propos des abonnements Unireso et les navettes.

Hopital La Tour, le 16.10.13:

Répondant Mobilité : Mme Eloise Marchesi

Nombre de collaborateurs : 818

Communication préalable : Mail destiné à tous les collaborateurs, livrets explicatifs, affiches

Bon accueil et bon intérêt de la part des collaborateurs. La principale difficulté soulevée pour faire du covoiturage repose sur les horaires parfois très décalées et très flexibles du personnel. Le personnel de la Centrale a constaté que de nombreux collaborateurs faisaient déjà du covoiturage. Des inscriptions ont été prises sur place lors du stand.

Blue Box (Preglem, L'Occitane, Abilis System, Quartz Bio, Zimmer, Stragen), le 17.10.13:

Répondants Mobilités : Mme Diane Gillieron (Preglem), Mme Guadagnoli (L'Occitane), M. Guillot (Abilis), M. Lamarine (Quartz Bio), Mme Grisot (Zimmer), Mme Tapponnier (Stragen)

Nombre de collaborateurs : 340 (total entreprises citées)

<u>Communication préalable : Mail destiné à tous les collaborateurs, Distribution de livrets explicatifs, apposition d'affiches, sets de table.</u>

Le stand s'est tenu au centre de la BlueBox dans l'atrium. L'annonce de la venue de la centrale mobilité a bien fonctionné. Les employés étaient avenants, bien informés du challenge et intéressés par les différentes prestations et informations que peut délivrer la Centrale. Des questions sur les abonnements, les navettes, les vélos, ont été posées. Des personnes en ont profité pour essayer les vélos électriques.

Journée des entreprises, le 17.10.13 :

Un stand a pu être tenu durant cette demi-journée qui rencontre chaque année un réel succès en termes de participants. Une annonce à propos du challenge et de notre présence a pu être donnée à la fin des interventions. Plusieurs personnes sont venues se renseigner sur le challenge mais aussi de manière plus générale sur la Centrale Mobilité.

CTN, le 18.10.13:

Répondant Mobilité : Mme Elodie Ducrot (Lem), M. Beatrix Tschudin (Agilent)

Nombre de collaborateurs (total) : 340

<u>Communication préalable : Mail destiné à tous les collaborateurs de Lem et Agilent, distribution de livrets explicatifs et d'affiches (y compris dans le restaurant du CTN). Sets de table.</u>

Stand qui a eu peu d'écho, sans doute liée à la période (en pleine vacances scolaires). Peu de passage et donc peu de personnes présentes. Quelques inscriptions sur place tout de même.

Patek (site de PLO), les 14 et 15.10.13 :

Répondant Mobilité : M. Molinari et M. Dos Reis

Nombre de collaborateurs : 1'600

<u>Communication préalable :</u> Mail destiné à tous les collaborateurs, distribution de livrets explicatifs, apposition d'affiches

Accueil agréable. Les collaborateurs étaient bien informés du Challenge et la plupart avaient déjà reçu le bulletin d'inscription. La encore, une urne avait été mise à disposition pour recueillir les inscriptions.

Vacheron Constantin, les 05 et 07.11.13 :

Répondant Mobilité : M. Gianluca Rigolio

Nombre de collaborateurs : 430

<u>Communication préalable :</u> pas ou très peu de communication préalable du fait de l'actualité interne (plan de mobilité en cours)

Le stand n'était a priori pas bien positionné. De nombreux contacts ont pu tout de même être faits. Les collaborateurs étaient assez peu intéressés et beaucoup ont « peur » du covoiturage. Ils pensent que c'est très contraignant. Beaucoup de communication et de sensibilisation reste à faire à ce sujet dans cette entreprise, même si notre personnel a constaté une prise de conscience croissante sur ces questions de mobilité.

2. Distribution de matériel en entreprise.

En dehors des animations organisées au sein des entreprises ou des bâtiments, une distribution de supports a été faite auprès des autres entreprises participantes afin de toucher un maximum de collaborateurs.

Agilent: 2 affiches

Agrifrance SA: 2 affiches, 30 livrets explicatifs

Bracco: 2 affiches, 60 livrets explicatifs

Cosntantin Geogres: 2 affiches

Fasteris: 1 affiche, 5 livrets explicatifs

IEM: 1 affiche, 10 livrets explicatifs, 20 Z-cards

Laiteries réunies : 2 affiches

Minerg: 2 affiches, 20 livrets explicatifs, 20 z-cards

Piasio: 2 affiches, 15 livrets explicatifs

St Microelectronics: 2 affiches

Surcotec: 1 affiche, 10 livrets explicatifs

Le restaurant Antes a largement distribué les sets de table en 2 vagues : une 1ere avec 400 sets de table et une 2^{nde} avec plus de 200 sets de table.

La Migros a également autorisé la pose de 5 affiches en 2 temps (début de période d'inscription et rappel en fin de période d'inscription).

Enfin, le personnel de la Centrale Mobilité a réalisé 2 vagues de distributions des livrets explicatifs sur les pares brise des voitures du parking des SI et des voies publiques de la ZIPLO (180 livrets et près de 400 livrets distribués en 2 fois).







Communiqué de presse

DU 11 AU 15 NOVEMBRE 2013

Premier challenge covoiturage inter-entreprises ZIPLO - ZIMEYSA

Genève, 10 octobre 2013 – Les communes de Meyrin et Plan-les-Ouates, qui ont chacune initié un plan de mobilité durable au sein de leur zone industrielle, lancent le premier challenge covoiturage inter-entreprises du 11 au 15 novembre prochain. Inédit en Suisse romande, ce défi d'une semaine s'adresse à près de 20'000 collaborateurs travaillant dans les entreprises installées sur les zones industrielles ZIPLO et ZIMEYSA. L'entreprise vainqueur de la compétition recevra le premier Trophée « Challenge covoiturage » tandis que l'équipe de covoiturage la plus chanceuse gagnera une année d'essence gratuite (tirage au sort). Alors qui de la ZIPLO ou de la ZIMEYSA remportera le challenge ? Réponse début décembre !

Les zones industrielles ZIMEYSA et ZIPLO, qui regroupent au total près de 830 entreprises, ont connu un intense développement depuis une dizaine d'années. Cette évolution bénéfique pour l'économie genevoise provoque toutefoist des difficultés d'accès aux zones (congestion) ainsi que des problèmes de stationnement. Ces enjeux d'accessibilité ont conduit les entreprises de la ZIPLO et de la ZIMEYSA, avec l'appui des communes de Meyrin et de Plan-les-Ouates, à mettre en place un plan de mobilité interentreprises.

Une démarche qui œuvre en faveur d'une mobilité multimodale afin de permettre la réduction du nombre de voitures, de favoriser une meilleure utilisation des places de stationnement, et ainsi créer une meilleure accessibilité des zones à moyen et long terme. Le covoiturage a été ainsi identifié comme solution très pertinente tant par les entreprises que par ses collaborateurs pour répondre à ces enjeux d'accessibilité durable.

C'est dans ce cadre qu'est organisé le 1er challenge covoiturage entre les entreprises de la ZIPLO et de la ZIMEYSA qui se déroulera du 11 au 15 novembre 2013. Il permettra de

promouvoir de manière ludique la pratique du covoiturage. L'établissement qui aura le plus de covoitureurs inscrits au challenge¹ gagnera le concours. Il se verra décerner un prix remis lors d'un événement médiatisé, durant lequel il pourra exposer sa politique de mobilité et les efforts entrepris pour promouvoir le covoiturage, en particulier, et la mobilité durable, en général. Cette remise de prix se déroulera en présence des conseillers administratifs des communes partenaires : M. Pierre-Alain Tschudi pour Meyrin et M. Thierry Durand pour Plan-les-Ouates.

Pour les collaborateurs, ce sera l'occasion de tester le covoiturage pendant une semaine sur leur trajet domicile-travail, de recevoir un bon d'essence de CHF 20.- (valable pour les 250 premières équipes inscrites) et de gagner par tirage au sort une année d'essence gratuite d'une valeur de CHF 3'000.-!

Le challenge covoiturage est une excellente opportunité pour créer une émulation positive entre zones industrielles potentiellement « concurrentes » et stimuler ainsi à large échelle ce mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle.

Une série d'outils de communication, affiches, flyers, sont à disposition des entreprises pour relayer l'information sur le covoiturage. Ils sont téléchargeables sur les sites : www.ziplo.ch et www.zimeysa.ch.

Avec cette opération, les partenaires souhaitent contribuer de manière sensible au désengorgement des axes routiers, à la réduction du stress des employés et à la diminution des émissions de CO2.

Contact pour information

Brazzini Sandra
Directrice adjointe Association Zi ProMobilité
022 809 02 63
brazzini @mobilidee.ch

Giorgio Giovannini Directeur associé Mobilidée 022 809 02 51 giovannini @mobilidee.ch

¹ Note : Par rapport à son effectif





RÈGLEMENT DU CHALLENGE

1. Objets

Le challenge covoiturage est proposé à toutes les entreprises des zones industrielles concernées par la démarche offerte par la Centrale Mobilité, et leurs collaborateurs.

Les entreprises peuvent participer en tant qu'établissement ; les collaborateurs en tant qu'individus. Pour les entreprises, l'objectif et leur rôle est d'inciter les collaborateurs à participer.

Le challenge consiste pour les individus à s'inscrire et à s'engager à covoiturer tous les jours travaillés, sur toute la durée du challenge, à savoir la semaine du **11 au 15 Novembre**.

2. Buts

- > Faire découvrir et encourager la pratique du covoiturage dans l'entreprise par un concours ludique et simple.
- > Valoriser les collaborateurs pratiquant déjà le covoiturage.
- > Valoriser l'implication des entreprises dans la recherche de solutions alternatives à la voiture individuelle.

3. Inscription

L'entreprise peut s'inscrire en tant qu'établissement et participer au concours. Ce concours est ouvert à toutes les entreprises ayant signé la charte d'engagement pour une mobilité durable et participant à la démarche proposée par la Centrale Mobilité.

3 catégories d'entreprise ont été créées selon l'effectif du site de l'établissement :

- > 1 à 50 collaborateurs
- > 50 à 299 collaborateurs
- > Plus de 300 collaborateurs

Un prix sera décerné pour chaque catégorie d'entreprise.

Les collaborateurs des **entreprises participantes** s'inscrivent par équipage de 2 à 4 covoitureurs. Chaque équipage doit désigner un chef d'équipe et se verra attribué un numéro d'équipage. Les 250 premières équipes inscrites reçoivent un **bon d'essence d'une valeur de 20 CHF.-**.

Un prix est décerné à un équipage ayant participé au Challenge.

Le concours est également ouvert aux collaborateurs d'entreprises n'ayant pas signées la charte d'engagement pour une mobilité durable. Toutefois, dans ce cadre, seuls les collaborateurs peuvent potentiellement gagner le prix. Leur entreprise ne peut pas participer au challenge et recevoir de prix, sauf si elle intègre la démarche et signe la charte d'engagement.







RÈGLEMENT DU CHALLENGE (suite)

4. Prix

Les établissements participants qui auront le plus grand pourcentage de covoitureurs inscrits (nombre de covoitureurs en fonction du nombre total de collaborateurs du site) remporteront le challenge.

Une remise de prix médiatisée, avec délivrance d'un diplôme, constitue la récompense « Entreprise ».

Pour les collaborateurs, un tirage au sort récompensera un équipage de covoitureurs. L'équipe gagnante se voit octroyer un **bon pour une année d'essence** (à hauteur de 3'000 CHF).

5. Délais et conditions de participation

Les collaborateurs peuvent s'inscrire dès le 1er octobre jusqu'au 8 novembre inclus. Les bons d'essence seront délivrés aux participants à la fin de la période d'inscription, par leur répondant mobilité ou la Centrale Mobilité.

La participation des entreprises suppose une confirmation d'inscription reçue avant le 1^{er} novembre.

Tout établissement participant au challenge s'engage à :

- > Diffuser les emails/informations auprès des collaborateurs
- > Distribuer en interne les outils de communication préalablement fournis.
- > de manière générale, promouvoir le challenge auprès des collaborateurs.

L'entreprise gagnante s'engage à se faire représenter lors de la remise des prix. Une tribune sera donnée à cette occasion pour présenter l'établissement, la politique de mobilité de l'entreprise et les efforts consentis pour la promotion du covoiturage.

La participation au Challenge est gratuite pour les entreprises et leurs collaborateurs. Les outils de communication sont également fournis gratuitement, dans la limite des stocks disponibles.

Pour toute question, inscription ou recherche de covoitureurs, appelez notre centrale mobilité, du lundi au vendredi de 6h à 20h, au numéro gratuit:

+41 800 25 26 27

0800 25 26 27



GENÈVE ET LA SUISSE VOISINE

SEPT JOURS

à Genève et à Lausanne

Samedi : le super-cross revient en décembre

Chaque fin d'année, le Su-percross de Genève réchauffe l'ambiance à Palexpo. Mêlant show à l'américaine et compétition avec quelques-uns des meilleurs mondiaux (Andre Villa, Justin Brayton...), il se déroulera cette année les 6 et 7 décembre. La billeterie est ouverte.

Dimanche : le MCG Continue sa progression

Trois sièges supplémentaire au Parlement et la possibilité d'en obtenir un au gouvernement. Le MCG (Mouvement des Citoyens Genevois), parti anti-frontaliers, poursuit sa progression, profitant d'une érosion de la droite classique. La politique genevoise est désormais polarisée en trois blocs de même importance. Le second tour qui décidera du gouvernement aura lieu le 10 no-

3 Lundi : un Winter Classic qui promet

Imaginez un derby romand dans un stade de la Praille plein comme un œuf.En foot, c'est clair, cela relève du pur fantasme vu le niveau de Lausanne et du Servette. En revanche en hockey, c'est plus alléchant vu que les deux sont en LNA.Ce match événement en plein air (l'une des plus grosses affluences de tous les temps du hockey suisse) aura lieu le 11 janvier pro-

Mardi : le Cern à l'honneur

Certes, le Cern n'a pas été récompensé directement et d'aucuns l'ont regretté, jusqu'au comité des sages. N'empêche que c'est bien aussi sa validation empiri-

que des travaux de Peter Higgs et François Englert qui a permis à ces derniers de recevoir le Nobel... Celuici récompense donc aussi 6 000 collaborateurs d'Atlas et CMS.

Mercreal: General Sexcuse pour la mort Mercredi : Genève d'Adeline Morel

Le 13 septembre dernier, Adeline Morel était retrouvée morte près de Versoix. La jeune éducatrice accompagnait un violeur récidiviste dans une sortie éducative. Un mois après, Bernard Ziegler a publié son premier rapport d'enquête, accablant pour l'institution. Charles Beer, président du gouvernement, a souligné que « l'État a failli dans sa mission de protection de ses collaborateurs » et a « présenté les excuses » de Genève à la famille.

Jeudi : Swiss forme ses équipages à Genève

Au moment des problèmes de Swissair, la compagnie avait abandonné sa base de Genève. Aujourd'hui, Swiss y revient en force, preuve de la bonne santé de Cointrin. La compagnie nationale, qui y dessert 27 destinations directes, commence ce jour une formation de 22 navigants. D'ici le mois de juillet 2014, 150 nouveaux membres du personnel navigant à bord des avions Swiss au départ de Genève auront été formés.

Vendredi : en dix ans, les frontaliers ont doublé

En 2012, les frontaliers étrangers actifs sont plus de 65 000, soit deux fois plus qu'il y a dix ans, constate l'Observatoire statistique transfrontalier...

Sébastien COLSON

GENÈVE Ce défi s'adresse aux personnes travaillant sur les zones industrielles de Meyrin et Plan-les-Ouates

Un challenge de covoiturage pour prôner la mobilité durable

dant une semaine, du 11 ■au 15 novembre prochain, les personnes travaillant dans les zones industrielles Ziplo à Plan-les-Ouates et Zimeysa à Meyrin pourront s'essayer au covoiturage lors d'un challenge inter-entreprises.

Avec un enjeu plutôt intéressant. En effet, l'entreprise qui aura eu le plus grand pourcentage de participants recevra le premier trophée "Challenge covoiturage" (les entreprises sont divisées en trois sous-catégories selon le nombre d'employés). Tandis que l'équipe désignée gagnante lors d'un tirage au sort remportera une année d'essence gratuite, soit un bon de 3000 CHF.

Promouvoir de manière ludique le covoiturage

Le but de ce projet novateur, mis en place par les communes de Meyrin et de Plan-les-Ouates en partenariat avec l'association "Mobilidée", est de promouvoir de manière ludique le covoiturage, mais aussi de pouvoir tester cette solution de mobilité sans engagement. Car non seulement elle permet de faire des économies, mais comme l'affirme Pierre-Alain Tschudi, conseiller administratif à la commune de Meyrin, « c'est plus rigolo de voyager à deux, trois ou quatre que tout seul!»

Une centrale mobilité a également été créée. Il s'agit d'un guichet téléphonique humanisé, accessible de 7 à 19 heures du lundi au vendredi, qui



La zone industrielle Zimeysa, à Meyrin, compte 500 entreprises et 10 000 travailleurs. Photo DR/Blaise LAMBERT

permet d'avoir des informations, conseils et services concernant le covoiturage; il suffit de composer le 0800 25 26 27 (appel gratuit).

Les prémices de ce challenge proviennent d'un constat effectué par les deux communes. Les problèmes de stationnement, de bouchons et les difficultés d'accès deviennent de plus en plus importants dans ces deux zones industrielles, qui accueillent des travailleurs venus parfois de loin et ne pouvant pas utiliser d'autre moyen de transport que la voiture. Et la solution la plus pertinente pour désengorger ces zones, c'est le co-

Camille MALATRAIT

Bertrand Jaton est directeur associé du laboratoire Covance, situé à Zimeysa. « La mobilité devient une évidence pour nous » affirme-t-il. D'autant plus que l'entreprise ne cesse de croître en nombre d'employés. Et que les parkings « ne sont pas

Les entreprises sensibilisées

extensibles. » Au sein de l'entreprise, la direction essaie de sensibiliser les employés au projet. Qui permettra, à long terme, de désengorger les axes routiers et les parkings et diminuer à la fois le stress des employés et les émissions de CO2. Hier matin, par exemple, deux représentants de Mobilidée étaient là pour présenter le challenge. Des affiches et des flyers sont également disposés dans les entrepri-

Mais le but est aussi de proposer d'autres initiatives. M. Jaton lui-même, habitant dans un petit village du canton de Vaud, serait plus axé sur les transports en commun. Pour l'instant, une petite centaine d'équipes se sont déjà inscrites au challenge. Ce qui équivaut à environ 300 personnes!

COMMENT PARTICIPER?

Les inscriptions (pour les personnes travaillant dans les entreprises des zones industrielles Ziplo ou Zimeysa) sont prises jusqu'au 8 novembre. On peut s'inscrire via le site internet (www.ziplo.ch ou www.zimeysa.ch), par téléphone auprès de la centrale mobilité au 0800 25 26 27 ou par bulletin d'inscription. Les 250 premières équipes inscrites gagnent un bon de 20 CHF.

QUELQUES CHIFFRES

La Ziplo compte 330 entreprises et environ 9 000 travailleurs. La Zimeysa compte 500 entreprises et 10 000 travailleurs. Une étude concernant le moyen de transport utilisé par les travailleurs de la Zimevsa a été réalisée. Résultat : 55 % viennent en voiture individuelle, 12 % environ en covoiturage (avec des collègues ou des personnes d'entreprises extérieures) 9 % en bus, 8 % en deux roues motorisés, 2 % en vélo ou vélo électrique et 1 % en

Sur la Ziplo, une autre étude a été réalisée, concernant cette fois les places de parking. Et on découvre que 1 500 places séparent l'offre et la demande...







GUEUDET

JETROUVE MA VOITURE

RENAULT ANNECY 74600 SEYNOD Tél.: 04 50 52 26 26

RENAULT CLUSES 340, Avenue André Gaillard Tél.: 04 50 98 11 50

RENAULT SALLANCHES 2374. Avenue de Genève Tél.: 04 50 93 92 92

RENAULT BONNEVILLE 21, Rue Jacques Prévert Tél.: 04 50 97 50 97





MEYRIN, PLAN-LES-OUATES

Gagnez un an d'essence gratuite grâce au covoiturage!

Par Lise Garnier. Mis à jour le 10.10.2013 3 Commentaires

Inédit en Suisse romande! Les villes de Meyrin et Plan-les-Ouates créent le tout premier challenge entre covoitureurs.



Trois mille collaborateurs participent déjà au challenge inter-entreprises. Image: DR

Articles en relation

L'un des plus petits véhicules du monde débarque à Genève Michèle Künzler: «Honnêtement, je ne vois pas ce que j'aurais pu faire autrement. » Le CEVA n'améliorera pas, à lui seul, Les villes de Meyrin et Plan-les-Ouates lancent un concours original du 11 au 15 novembre prochain. Le « Challenge covoiturage inter-entreprises » a pour but de réduire les bouchons et le trafic des pendulaires dans les zones industrielles ZIPLO et ZIMEYSA. Le gagnant du tirage au sort touchera un chèque de 3 000 francs, soit la consommation d'essence moyenne annuelle d'un travailleur.

la mobilité dans le canton
Réseau des routes nationales: le
National refuse d'intégrer la
traversée du lac
En attendant le CEVA, le réseau TPG
subira des modifications dès
décembre

Partager & Commenter

L'entreprise gagnante, soit celle qui aura le plus fort pourcentage d'inscrits, se verra remettre le Trophée « Challenge covoiturage ». Pour jouer, les collaborateurs des zones industrielles peuvent s'inscrire par équipes de 2 à 4 covoitureurs. Une centaine d'équipes sont déjà entrées dans la course au trophée.

Le premier challenge entre covoitureurs

A l'origine de cette initiative, Thierry Durand, conseiller administratif de Plan-les Ouates, qui a convaincu son collègue de Meyrin et les entreprises. A la manoeuvre, une structure commune aux deux municipalités nommée Centrale mobilité. Elle compte bien solliciter l'intérêt des travailleurs lassés par les problèmes de mobilité récurrents. Pour les appâter, elle promet un bon d'essence de 20 francs pour les 250 premières équipes inscrites,

«La Centrale mobilité va multiplier les services et les bons conseils pour promouvoir le covoiturage», précise Sandra Brazzini, directrice adjointe de ZI ProMobilité et cheffe de projet.

Des villes soucieuses de favoriser une mobilité douce

Les zones industrielles de la ZIPLO et ZIMEYSA accueillent respectivement neuf et dix mille collaborateurs. 55% d'entre eux viennent travailler en voiture individuelle, 12% utilisent le covoiturage, 9% le bus, 2% le vélo et 1% le tramway.

Les inscriptions sont possibles du 1 octobre au 8 novembre, par bulletin d'inscription, en appelant au 0800 25 26 27 (appel gratuit) ou sur le site de la **ZIPLO** et de **ZIMEYSA**.

Le covoiturage existe aussi dans la région transfrontalière au travers de plateformes telles que celle du **conseil général de Haute Savoie**, ou le **Green Monkey**, un site de covoiturage dans la région genevoise. (TDG)

Créé: 10.10.2013, 17h07

Voir tous les commentaires